



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 62472

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la pénurie de médecins en zones rurales. Même si le numerus clausus a été relevé régulièrement depuis quelques années, il est à noter que les effets démographiques se font sentir dans la profession médicale avec une latence de dix ans. Ceux-ci seront d'autant plus flagrants en zone rurale. Afin de pallier cet état de fait, une régionalisation de l'examen classant national pour les internes en milieu hospitaliers semble nécessaire. En effet, un interne qui se forme dans une région déficitaire aura plus de chance de rester sur place s'il est originaire de la région. En conséquence, il lui demande s'il entend prendre des mesures comme la régionalisation de l'examen classant national pour les internes, afin de favoriser l'implantation en zone rurale des médecins.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62472

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3676